

RADIO-CANADA
26 mai 2010

TERRITOIRE INNU

Rien ne va plus en Haute-Côte-Nord

Puisque la municipalité régionale de comté (MRC) de la Haute-Côte-Nord a repoussé en avril le vote d'une résolution sur la création d'un territoire géré par la communauté des Escoumins, le conseil de bande demande un retour au découpage territorial prévu dans l'entente de principe signée en 2004 avec les gouvernements.

« Dans un contexte où ça ne semble pas faire consensus et être accepté à la MRC, nous, notre position est simple. On revient aux termes inscrits à l'entente de principe d'ordre général signée en 2004, et le tout redevient un élément de négociation. Donc, on retourne le dossier à la table de négociation centrale », indique le conseiller en communication du conseil de bande des Escoumins, Marc Chaloult. Deux municipalités, Sacré-Coeur et Tadoussac, rejettent toutefois cette nouvelle proposition et exigent le retrait du négociateur de la MRC de la Haute-Côte-Nord du dossier.

Limites difficiles à trouver

Les gouvernements provincial et fédéral et le Conseil tribal de Mamuitun se sont entendus en 2004 sur la création d'un territoire de 48 km carrés géré par la communauté autochtone. Un nouveau plan a cependant été présenté au début de l'année 2010. Selon ce plan, le territoire passerait de 48 km carrés à près de 350 km carrés. Le territoire proposé inclut moins de zones municipalisées. Toutefois, le territoire agrandi ne touche plus seulement Les Escoumins et Les Bergeronnes, mais aussi Sacré-Coeur et Tadoussac.